

GROUPEMENT OUEST
SECTION OPERATIONS - PREVISION

REF : OD/FC/PG/DC/MAC 2016 062
AFFAIRE SUIVIE PAR : Adjudant-chef CAVILLON
TEL : 01 60 43 97 70
FAX : 01 60 43 97 47
Mail : caillon@sdse77.fr

Le chef du groupement ouest

à

Monsieur le Maire Thibault GUILLEMET
Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

Chessy le 2 août 2016

Objet : Rapport de contrôle de visite des prises et points d'eau de votre commune
PJ : - Annexe 1 : Fiche de contrôle des points d'eau et signification des codes anomalies


J'ai l'honneur de vous informer que les sapeurs-pompiers du corps départemental de Seine-et-Marne ont procédé à la visite périodique des hydrants et points d'eau de votre commune.

Pour l'année 2016, les observations formulées sur votre réseau incendie figurent sur le tableau joint en annexe 1 « fiche de contrôle des points d'eau » accompagnée du tableau permettant d'interpréter les codes des anomalies.

Afin de satisfaire aux obligations réglementaires en matière de défense contre l'incendie de votre commune, je vous invite à effectuer les travaux nécessaires et à informer le centre d'incendie et de secours de Lagny-sur-Marne ou le groupement ouest de leur réalisation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour répondre à toute demande de renseignement complémentaire.

Le chef du groupement ouest


Arresté en chef
ouest
DOYON
Lieutenant-colonel F. COMAS

Copies

- Groupement des opérations
Service prévision - cellule hydraulique
Chef de section opérations/prévision du groupement ouest
Direction de l'Eau et de l'Environnement
145 Quai Voltaire - 77190 Dammarie-les-Lys
Veolia Eau - Agence Marne Aval Noisiel
9 rue de la Mare Blanche - 77425 Noisiel
SIAEP - Mairie de Lagny-sur-Marne
2 Place de l'Hôtel de Ville - 77400 Lagny-sur-Marne
Chef de centre de Lagny-sur-Marne

INTERPRETATION DES CODES D'OBSERVATION

C O D E	LIBELLE DE L'OBSERVATION	EXPLICATION
01	OUVERTURE IMPOSSIBLE	- Organe de manœuvre détérioré ou incompatible avec le matériel sapeur-pompier. * précisé par code 21
02	DEBI INSUFFISANT OU CAPACITE INSUFFISANTE	DEBIT INSUFFISANT : < 60 m ³ /H pour les BI/PI de 100 mm. < 120 m ³ /H pour les PI de 100 mm dits de 150. < 30 m ³ /H pour les PI de 70 mm. CAPACITE INSUFFISANTE RESERVE : < 120 m ³ non réalimentée. - volume de la réserve + 2 fois le débit de réalimentation < 120 m ³ . CAPACITE INSUFFISANTE PUISARD : volume < 2 m ³ - réalimentation < 6 l/s
03	PRESSION INSUFFISANTE	< 0,6 b
04	COLONNE D'ASPIRATION INDISPONIBLE	- Prise d'incendie détériorée (demi-raccord cassé...) - Crépine envasée ou bouchée
05	ACCES IMPOSSIBLE	Permet de signaler qu'un point d'eau est inaccessible pour la pesée Nota : les impossibilités temporaires (ex : stationnement gênant) doivent être mentionnées avec le code 21.
06	OUVERTURE OU FERMETURE DIFFICILE	Manque de graissage ou tige de manœuvre faussée
07	CARRE NON REGLEMENTAIRE	Carré mâle de manœuvre de 30 mm de côté et 40 mm de hauteur
08	ACCES DIFFICILE	- chemin peu carrossable) - visibilité réduite de l'hydrant) précisé par code 21 - présence d'obstacle à proximité)
09	VOLANT MANQUANT	
10	CHAINE CASSEE OU MANQUANTE	
11	MANQUE BOUCHON OBTURATEUR DE 65 mm OU 100 mm	
12	VIDANGE IMPOSSIBLE (risque de gel)	Hydrant ou puisard ne se vidange pas
13	FUITE	Fuite sur l'hydrant, précisé par code 21
14	PREVOIR LE REMPLACEMENT DU PI 65 OU BI 80 PAR UN PI DE 100	NF S 62-200
15	RENDRE CONFORME LA CANALISATION D'ALIMENTATION	- POUR LES HYDRANTS : dès lors que la canalisation est inférieure à 100 mm ou que le diamètre de la canalisation est inférieur au diamètre de l'hydrant. - POUR LES PUISARDS : diamètre canalisation d'alimentation < 80 mm
16	CURAGE A EFFECTUER	Envasé ou bouché par végétaux
17	COUVERCLE DE PROTECTION A REVOIR	Coffre détérioré ou absent
18	SOCLE A REVOIR OU A CONSTITUER	NF S 62-200 : Socle en béton de 50 cm x 50 cm par 15 cm d'épaisseur
19	SIGNALISATION NON CONFORME A LA NORME NFS 61-221	Absence de plaque de signalisation (excepté pour les PI)
20	PEINTURE A REFAIRE	Rouge incendie NF X 08-008
21	AUTRE	Pour signaler toutes autres anomalies constatées et ne correspondant pas aux autres codes

CODES D'OBSERVATION

01	OUVERTURE IMPOSSIBLE
02	DEBIT INSUFFISANT OU CAPACITE INSUFFISANTE
03	PRESSION INSUFFISANTE
04	COLONNE D'ASPIRATION INDISPONIBLE
05	ACCES IMPOSSIBLE
06	OUVERTURE DIFFICILE
07	CARRE NON REGLEMENTAIRE
08	ACCES DIFFICILE
09	VOLANT MANQUANT
10	CHAINETTE CASSEE OU MANQUANTE
11	MANQUE BOUCHON OBTURATEUR
12	VIDANGE IMPOSSIBLE (risque de gel)
13	FUITE
14	PREVOIR LE REMPLACEMENT PI 65 / BI 80 PAR PI 100 mm
15	RENDRE CONFORME LA CANALISATION D'ALIMENTATION
16	CURAGE A EFFECTUER
17	COUVERCLE DE PROTECTION A REVOIR
18	SOCLE A REVOIR OU A CONSTITUER
19	SIGNALISATION NON CONFORME A LA NORME NFS 61.221
20	PEINTURE A REFAIRE
21	AUTRE (à préciser sur la fiche de contrôle points d'eau ou courrier joint)